Août 2017

Chiffre du mois

22 % d'espaces naturels protégés dans le Grand Genève

22 % du territoire du Grand Genève, soit 485 km², correspondent à des sites naturels protégés par les autorités locales ou nationales : réserves naturelles, districts francs fédéraux, sites Natura 2000, zones pour la protection des oiseaux, etc. Ces sites s'intègrent souvent dans de vastes espaces préservés et valorisés tels que les parcs naturels régionaux du Haut-Jura et du Jura vaudois, les massifs du Salève et du Vuache et les rives du lac Léman et du Rhône. La quasi-totalité du Grand Genève est couverte par les contrats corridors/contrats « vert et bleu » qui proposent des actions concrètes pour maintenir ou restaurer les connexions écologiques, comme la renaturation des cours d'eau, la création de passages à faune ou encore la mise en place de réseaux agro-environnementaux. L'ensemble de ces mesures contribuent au développement d'une agglomération transfrontalière « verte ».

Répartition des milieux naturels protégés dans le Grand Genève

En savoir +

- Source : Diagnostic Projet de territoire Grand Genève 2016-2030 p. 33-36
- Géoagglo > sélectionner thème "Nature"
- Contrats corridors dans le Grand Genève